

Annexe 3

Bilan régional des ACT Hébergements¹ 2024 : Bretagne

(Mis à jour le 01/12/2025)



SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p2
2/ Equipe salariale	p3
3/ Les candidatures	p3
4/ Profil social des résidents	p6
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p8
6/ Pathologies des résidents	p10

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹ Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

Bretagne

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

14 structures sur 14 (100%) ont retourné l'enquête :

22 - Côtes d'Armor : ADAPEI-NOUVELLES Côtes d'Armor (4 sites : Dinan, Lamballe, Lannion, St Briec)

29 - Finistère : AMITIÉS D'ARMOR (Brest), COALLIA (Brest), FONDATION MASSÉ TRÉVIDY (Quimper)

35 - Ille-et-Vilaine : ADAPEI 35 (2 sites : Rennes, St Malo), RÉSEAU LOUIS GUILLOUX (Rennes)

56 - Morbihan : AMISEP (Pontivy) et (Vannes, Auray, Ploërmel), DOUAR NEVEZ (Lorient), LA SAUVEGARDE 56 (Lorient).

Nombre de structures	13
Nombre de places autorisées / installées	134 / 130
Nombre moyen de places par structure	10,3
Nombre de candidatures	543
Nombre de résidents présents dans l'année	185
Nombre d'admissions	80
Nombre de sorties	63

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	97%
% de places en semi-collectif	-
% de places en collectif	3%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	85%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	44%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	50%
3 à 6 mois	27%
6 mois à 1 an	23%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,436
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 9%

Direction	9%
Services administratifs et techniques	20%
Equipe de soin	34%
Equipe socio-éducative	37%
Animation et autre	-

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	77%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	62%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	62%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	31%

Tableau 7 : Équipe salariale²

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	543
Nombre moyen de candidatures par structure	41,8
Admissions	80
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	15%
Candidatures refusées	463
% de candidatures refusées	85%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

² Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

Absence de places disponibles	25%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	1%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	10%
En raison de conduites addictives	4%
En raison de comorbidités psychiatriques	2%
Hors critères médicaux	19%
Possède déjà un logement autonome	1%
Une coordination médicale est déjà en place	12%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	5%
Total	54%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	3%
Dossier incomplet	4%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	8%
Total	15%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	2%
Originaire d'une autre région ou d'un autre département ³	1%
Hors critères sociaux	1%
Autre : hors critère établissement	0,5%
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁴	-
Autre : hors critère d'âge ⁵	-
Autre : décès	1%
Autre / non renseigné	-
Total	6%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

³ Pour rappel, le dispositif est national

⁴ Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

⁵ Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	30%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	12%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	-
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	1%
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	19%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	4%
ACT d'un autre gestionnaire	-
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	3%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	4%
Services sociaux municipaux/départementaux	6%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	6%
Association d'aide aux malades	-
Autre établissement au service de l'association ou du service	6%
Initiative de la personne ou des proches	1%
Initiative du médecin traitant	-
Professionnels du 1er recours	-
Equipe mobile santé précarité et maraude	3%
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	4%
Services spécialisés : prostitution, ...	-
Autres associations	1%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	66%	74%	47%
Femmes	31%	24%	40%
Transgenres/intersexes	0,5%	0,2%	-
Mineurs	2%	2%	13%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	2%	
18-45 ans	44%	
46-60 ans	36%	> 45 ans : 54 %
> 60 ans	18%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	85%
En couple	15%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	18%
Nombre total d'accompagnants	79
% d'accompagnants mineurs	23%
% de résidents avec un ou des accompagnants	34%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	5%
-------------------------------------	----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	70%
Suspension de peine pour raison médicale	10%
Sortie de prison (libération)	20%

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient d'une protection maladie de base	83%	97%
Ne bénéficient pas d'une protection maladie de base	17%	3%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	73%	88%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	27%	12%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	69%	81%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁶	5%	10%
Scolarisé ou en formation	2%	5%
Demandeur d'emploi	8%	18%
Retraite ou préretraite	7%	6%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	19%	39%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	59%	23%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	19%	19%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	48%	65%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	-	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	33%	16%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

⁶ Y compris les résidents en arrêt maladie

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	12%	Originaire du département	82%
Hébergement provisoire	54%	Originaire d'un autre département de la région	8%
Sans hébergement	34%	Originaire d'une autre région	4%
		Sans domiciliation	7%

Tableau 25 : Situation d'hébergement des résidents présents avant leur entrée en ACT

Solutions d'hébergement durables (51%)	Logement autonome avec bail direct	34%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	10%
	Hébergement pérenne chez des proches	5%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	-
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	2%
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires (28%)	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	5%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	-
	LAM	-
	LHSS	2%
	Resté en ACT comme accompagnant	2%
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	2%
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	-
	Hôpital psychiatrique	-
	Famille d'accueil thérapeutique	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	17%
Autres (20%)	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	4%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	7%
	Occupe « illégalement l'ACT »	4%
	Sans solution	2%
	Non renseigné	7%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

Rupture de contrat à l'initiative du résident	9%
Exclusion	15%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés dans l'année en ACT	2%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	6%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	29%
6-12 mois	19%
12-18 mois	13%
18-24 mois	10%
> 2 ans	30%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée ⁷ moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	16,5 mois
Taux d'occupation	88%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

⁷ Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	18%	23%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	14%	15%
Addictions	10%	7%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	5%	7%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	8%	6%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	5%	6%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	4%	5%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	4%	4%
Cirrhoses	5%	4%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	5%	3%
Sclérose en plaques	1%	3%
Accident vasculaire cérébral invalidant	1%	2%
Suites transplantation d'organes	-	2%
Hépatites B ou C	3%	1%
Handicap	2%	1%
Spondylarthrite grave	2%	1%
Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères	1%	-
Autres	12%	7%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	58%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	50%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie en ACT
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	23%	2%	25%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	3%	20%	23%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	15%	5%	20%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	6%	9%	15%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	6%	6%	12%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	7%	1%	8%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	4%	3%	7%
Cirrhoses	4%	2%	6%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies en ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	39%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	39%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	20%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	36%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	12%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	7%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	5%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	2%

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT⁸

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	4%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	37%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	12%
Pharmacien, pharmacien à domicile	32%
Kinésithérapeute	21%
Diététicien	3%
Ophthalmologue, opticien	27%
Pédicure, podologue	12%
Dentiste, orthodontiste	28%
Ergothérapeute	5%
Psychologue	22%
Médecin traitant	43%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	4%
Psychiatre	9%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	17%
Autres médecins spécialistes (soins)	34%
CAARUD, service d'addictologie...	13%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

⁸ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	12%
Accès à la formation/alphabétisation	10%
Juriste, avocat	12%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	4%
Tutelle, curatelle	11%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins